

Dépot légal 15-12-827

www.magazinehaitiespoir.site

49, Vol. 2, du 8 au 14 Août 2026

Magazine HAITI-ESPOIR

Revue de l'actualité nationale et internationale

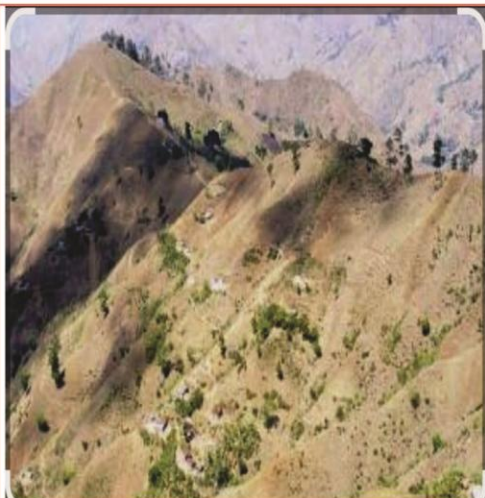


Tél (+509) 3475 1155 / 56220262

L'offensive politique d'Alix Didier Fils-Aimé, est-elle un pari risqué ?



BRÉSIL: LULA PEUT-IL REMPORTER LES ÉLECTIONS?



HAITI/ENVIRONNEMENT

**Restaurer
l'effondrement
ou protéger
les derniers
bastions
de résilience**

REGARD SUR LA CARAÏBE



**Festival
"crop over"
2026
de la
Barbade**

Il est temps qu'Abraham dise enfin : assez!

Par Jean Hénoc Faroul



Le premier ministre Fils-Aimé interrogeant les responsables de l'AAN de Cap-Haïtien.

De toute son histoire, le transport aérien haïtien n'a jamais connu une crise aussi profonde et multiple qu'aujourd'hui:

1.- L'aéroport international Toussaint Louverture de Port-au-Prince reste encore fermé depuis le mois d'Avril 2024, après que des mains politiques eussent manipulé les bandes armées pour faire feu sur la piste d'envol et l'aérogare, en vue de bloquer le trafic aérien et empêcher le retour en Haïti du Premier Ministre-Président Ariel Henry, en voyage officiel à l'étranger.

Ces Haïtiens, experts en méchanceté, se sont donc inventé un autre moyen de réaliser des coups d'État. Depuis lors, l'homme est resté en exil, mais l'aérodrome est devenu une zone à risque qui tient les lignes aériennes internationales loin de la capitale.

2.- Ce vide intentionnellement provoqué a été médiocrement comblé par toute une série de "flibustiers de l'air" qui n'hésitent pas à faire payer mille dollars US un aller simple Port-au-Prince/Miami (environ millier de kilomètres), un tarif déjà exorbitant en comparaison à ceux

pratiqués en République Dominicaine (165 USD) et à Port-Rico (100 USD), pourtant plus éloignés de Miami.

Les parias de la Caraïbe, sont donc perçus comme une Nation de multimillionnaires dans l'imaginaire de ces brasseurs d'affaires sans pitié.

3.- Le manque de contrôle de sécurité des aéronefs et de la compétence des pilotes.

4.- Les pertes et vols de bagages.

5.- Le manque de confort des aérogares.

Ces cinq grands maux de l'aviation haïtienne étaient jusque-là vécus dans une curieuse indifférence des dirigeants haïtiens : la *Primature/Présidence* de la République, le *Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications* (TPTC) l'*Autorité Aéroportuaire Nationale* (AAN), l'*Office National de l'Aviation Civile* (OFNAC). Face à ces difficultés, certains avaient fini par se convaincre d'une certaine collusion et une diabolique complicité entre les plus hautes autorités publiques, les agents de l'insécurité et les pirates ou corsaires du transport aérien haïtien.

Suite page suivante

Les dénonciations de cette situation injuste par des journalistes, des diplomates étrangers et des voyageurs eux-mêmes, ont été comme prêcher dans le désert. Au contraire, chaque tentative de retour des transporteurs internationaux sur le circuit haïtien, s'est fait avorter par de mystérieux projectiles frappant les ailes, le fuselage ou les hélices d'un aéronef fantôme sur le tarmac de l'aéroport, on dirait hanté, de la capitale d'Haïti livrée à la toute-puissance de gens à tout faire.

Dernière goutte d'eau ayant fait déborder le vase de l'insouciance et mettre la puce à l'oreille des responsables : une chanteuse haïtienne bien connue a dénoncé sur les réseaux sociaux, la perte de ses bagages quelque part ou à un certain moment de la durée du trajet Miami-Cap-Haïtien sur un vol de la compagnie *Sunrise Airways*. Avec cette ligne aérienne, ces incidents et dénonciations sont devenus habituels.

Dérangé par ces dénonciations répétées, alors qu'il était en visite d'inspection dans le Nord du pays, le Premier Ministre/Président de la République Alix Didier Fils-Aimé en a profité pour aborder le problème avec les responsables régionaux de l'Autorité Aéroportuaire Nationale... Et du même coup évoquer au passage la réouverture des routes nationales et de l'aéroport international de Port-au-Prince. La réouverture de l'Aéroport Toussaint Louverture au trafic international assuré par des transporteurs étrangers, reste et demeure la vraie solution au problème. Aucune manœuvre malicieuse ne saurait l'éviter ou l'esquiver. Des choses qui paraissent aujourd'hui, on ne sait pas trop pourquoi, au-dessus des moyens de l'Etat haïtien. Avec cette proverbiale patience des Haïtiens, on attend de voir.

La perte de bagages ou les retards constatés dans la remise des valises retenues pour des raisons de sécurité, sont des manifestations secondaires de la criminalisation du transport aérien en Haïti ces derniers temps. Néanmoins, mieux vaut perdre des bagages que sa vie en voyageant sur de petits oiseaux métalliques surchargés. À ce sujet, les

nouvelles petites compagnies de substitution aux grands transporteurs internationaux feraient mieux d'utiliser de plus gros aéronefs capables de transporter plus de passagers et de charge, tout en réduisant le temps de vol.

Le Premier Ministre/Président de la République a bien fait d'interroger les responsables du petit aéroport du Cap. Mais on attend encore que les plus grands problèmes du transport aérien haïtien soient abordés, tels que les prix exorbitants des billets. Et surtout que des dispositions réelles soient prises pour garantir de manière pérenne le retour des transporteurs étrangers sur la capitale. Il n'est point acceptable que les prix des billets vers Haïti soient 5 à 10 fois plus chers que chez les voisins de la Caraïbe. Cela a contribué à garder loin du pays les investisseurs potentiels, les Organisations Non-Gouvernementales (ONG), les touristes étrangers et les Haïtiens de la Diaspora. Les ONGs ont joué pratiquement le rôle de l'Etat absent dans des régions et des secteurs de la vie sociale nationale.

Il appartient aux plus hautes autorités de l'Etat de démentir ce que disent, sans en fournir les preuves, les mauvaises langues : leur proximité avec les requins du transport aérien haïtien. Ce qui les rendrait impuissants pour prendre les mesures idoines qui s'imposent.

Ce geste de bonne volonté du Premier Ministre Alix Didier Fils-Aimé apparaît comme une lueur d'espoir que le transport aérien haïtien a encore une chance de redevenir normal. Une normalité qui se trouvait déjà assez loin en dessous de la modicité et de la qualité du service aérien au-delà de notre frontière terrestre et dans la sous-région caribéenne.

Combien faut-il encore de crashes dans les eaux de Cabaret ? Combien faut-il encore de passagers tués sur les routes nationales ? Combien faut-il encore de passagers noyés dans les vagues de la nouvelle flibuste maritime née du blocage des routes nationales ? Combien faut-il encore de passages ruinés par ces tarifs de multimillionnaires, pour qu'enfin Abraham dise : C'en est assez ?

Me. Jean Hénoc Faroul, M.A

- Master en droit / Relations Internationales
- Licencié en Droit,
- Licencié en Communication Sociale,
- Certifié en Administration Publique,
- Certifié en Analyse de l'Information
- (ONU, Norwegian Defence International Center, NODEFIC, Oslo, Norvège),
- Certifié en Droits Humains
- (Université du Pays Basque, Espagne),
- Journaliste de carrière,
- Ancien fonctionnaire de l'ONU,
- Ancien cadre du Programme d'Appui aux Partis Politiques du National Democratic Institute (NDI).



BRÉSIL : LULA PEUT-IL REMPORTE LES ÉLECTIONS ?

Par Jean Hénoc Faroul



Luiz Ignacio Lula da Silva. Crédit photo : AFP. Miguel Schincariol.

Le 4 Octobre 2026, soit dans moins de deux mois, la République Fédérative du Brésil tiendra des élections générales pour renouveler sa classe politique : le Président et le Vice-Président de la République, les membres du parlement bicaméral, les Gouverneurs et les Vice-Gouverneurs et les assembles législatives des 26 Etats fédérés et le conseil du district fédéral de Fernando de Noronha. Les 158.7 millions d'électeurs du Brésil sur une population de 214 millions, iront donc aux urnes pour des enjeux de taille :

- soit de suivre la politique intérieure du président sortant Lula da Silva, tournée vers la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales, et de la politique étrangère contestataire de l'ordre actuel dominé par les USA ;

- soit d'opérer le virage à droite, à l'instar du Chili et de l'Argentine.

Les premiers sondages du 3 Août, un peu avant l'ouverture de la campagne électorale, laissent entrevoir un scrutin très serré :

- **Luiz Ignacio Lula da Silva** : Parti des Travailleurs (PT), gauche, **41%**.
- **Flavio Bolsoaro** : Parti Libéral (PL), droite conservatrice, fils de l'ancien Président Jair Bolsonaro, **37%**
- **Ronaldo Caiado** : Parti Social-Démocrate (PSD), centre-droite, **5%**.
- **Renan Santos** : parti 'Mission', droite, **4%**.

Objectivement, aucun candidat ne semble pouvoir remporter la victoire dès le premier tour. Il y aurait donc un second tour le 25 Octobre 2026. Ce qui représenterait un danger pour Lula da Silva. Les reports de vote semblent souvent défavorables à la gauche en Amérique Latine. La Colombie de Gustavo Petro vient d'en faire l'amère expérience. Lula devra donc redoubler d'efforts, s'il ne veut pas causer un autre reflux de la gauche en Amérique sud, qui cette fois-ci causerait un séisme géopolitique mondial.

De toute l'histoire de l'Amérique Latine et surtout du Sud, le désir de s'affranchir de la domination politique, économique et culturelle de l'Occident global n'aura jamais été si proche du but que durant les dernières décennies :

- l'échec des USA dans la mise en place de la *Zone de Libre Echange des Amériques* (ZLEA), une sorte de marché commun, communauté économique, et d'union économique sur le modèle européen ;
- la propension des grands pays du sous-continent à intégrer le BRICS, ce bloc économique alternatif qui entend forger un nouveau monde multipolaire sur les décombres de 'l'unipolarisme' étasunien. Dans cette perspective, des échanges avec le grand rival des USA, la Chine, se sont accrus à une vitesse vertigineuse. De grands projets d'infrastructure – des ports gigantesques et des contrats miniers portant sur le lithium et autres terres rares – ont vu le jour au Pérou et ailleurs.

Pourtant, petit à petit, les gouvernements contestataires de l'ordre occidental en place dans la plupart des pays de l'Amérique du Sud, se sont fait battre aux élections par des candidats de la droite conservatrice : Bolivie, Equateur, Chili, Argentine, Colombie, etc. Au point que le géant brésilien, avec **Luis Ignacio Lula da Silva** dit **Lula**, reste le dernier bastion de la gauche sud-américaine.

Il va sans dire que l'Occident global, les USA à sa tête, vont faire en sorte que la droite remporte ces joutes cruciales tant pour lui que la gauche et les 'multipolaristes' du monde. Pour leur part, la Chine et la Russie ne voudront pas perdre ce grand allié. L'enjeu est donc de taille : ce sera comme la guerre des titans.

Jean Hénoc Faroul

L'offensive politique d'Alix Didier Fils-Aimé, est-elle un pari risqué ?

Par Jean Hector Anacacis



Alix Didier Fils-Aimé au Cap-Haïtien

Depuis la publication de l'amendement au décret électoral, le 2 juin 2026, le Premier ministre et Président du Conseil des Ministres, **Alix Didier Fils-Aimé**, a entrepris une campagne de charme auprès de plusieurs dirigeants politiques afin de garantir leur participation aux prochaines joutes électorales.

Cette offensive de persuasion s'est notamment orientée vers des figures majeures de la scène politique, à l'instar de **Moïse Jean-Charles**, leader de *Pitit Desalin*, ou de **Claude Joseph**, du parti *EDE*. De leur côté, **Rodon Bien-Aimé** (*ENA*) et **Me André Michel** (*SDP et Accord du 21 décembre*) ont eu des échanges approfondis avec le chef du gouvernement, à l'issue desquels ils ont accepté de s'engager dans la compétition électorale.

De plus, il en va de même pour l'*OPL* de **Ketel Jean-Philippe**, ou encore le *MIEL* du professeur **Jacky Lumarque**, pour ne citer que ceux-là. Quant aux ténors politiques tels que **Youri Latortue**, **Joseph Lambert**, **Jocelerme Privert**, **Michel Joseph Martelly** et **Sainphor Liné Balthazar**, ils figurent parmi les signataires du *Pacte national pour la réussite des élections*.

Par ailleurs, dans le cadre de cette campagne de sensibilisation, le Premier Ministre a rendu une visite symbolique à un commissariat de la Police nationale dans le Grand Nord, visant à traduire la volonté du gouvernement de garantir la sécurité sur l'ensemble du territoire en vue du scrutin.

Cette dynamique ne vise-t-elle pas, en définitive, à mobiliser la population autour du processus électoral, face à un *Conseil électoral provisoire* (CEP) vivement décrié ? Les membres de cette institution font en effet l'objet de nombreuses critiques : manœuvres autour du décret électoral, remise en cause de la légitimité du processus, absence de garanties sécuritaires et incertitude persistante quant au calendrier. D'autres voix s'élèvent pour dénoncer l'incapacité chronique du CEP à fixer un échéancier réaliste, alors que la date initiale d'août 2026 a dû être repoussée à décembre 2026 en raison de l'emprise persistante des gangs armés.

Plusieurs observateurs et analystes, tant de la société civile que politiques, estiment d'ailleurs que la date du 13 décembre 2026, retenue pour les élections et le référendum, relève d'une illusion chimérique.

Suite page suivante

Elle traduirait, selon eux, une méconnaissance de la réalité électorale haïtienne, alors que les zones tant rurales qu'urbaines demeurent sous la menace constante des groupes armés.

De nombreux leaders politiques de premier plan soulignent également des contradictions procédurales et constitutionnelles, notamment quant à l'organisation simultanée des scrutins généraux et du référendum.

S'agissant d'Alix Didier Fils-Aimé, la principale critique formulée à son encontre concerne la lenteur de ses décisions face à la crise sécuritaire. Il n'en demeure pas moins rare de voir un haut responsable de l'État s'investir avec autant de dévouement et de conviction dans un processus électoral, en vue de transmettre le pouvoir à un président démocratiquement élu, et ce, dans des

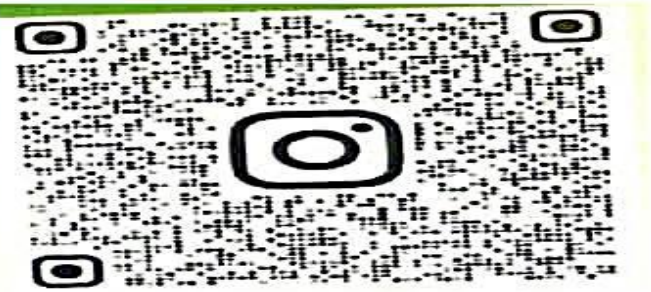
conditions aussi complexes, malgré la présence de la Force multinationale, appuyée par l'ONU, chargée de réprimer les groupes armés.

En somme, à court de moyens pour rassurer tant l'opinion publique que la communauté internationale, le Premier ministre et président du Conseil des ministres s'est même fait inscrire sur la liste électorale au Lycée de Pétion-Ville. En parallèle, il s'efforce d'obtenir des membres du CEP l'engagement d'un scrutin libre, honnête et crédible, où les élus seraient les véritables vainqueurs.

Me. Anacacis Jean Hector
Ex- Sénateur de la République
Coordonnateur de LAPEH



PERFORMANCE MOBILE CARWASH



PERFORMANCEMOBILECARWASH



- Buff Hand
- Spray Wax
- Shampoo Shine
- Bright and Full Detail



- We take pride in making your vehicle!
- Better Service and better Price!
- After 5 washes get one free.

PERFORMANCE CARWASH

Address:
Dade County and Broward County, Miami,
Florida, USA.
Phone: 786-226-5619

We take Zelle, Cash App, Venmo, Apple Wallet.
By appointment only.



Jean Volcy, owner, car detail

L'inscription des électeurs : un faux mouvement !

Par Dr. Jean Chenet Ulysse



Inscription d'électeurs

Être électeur, c'est un droit constitutionnel. Toute personne âgée de 18 ans a le droit de vote. Munie d'une carte d'identification nationale valide, la personne est déjà autorisée à participer aux élections. Au lieu de lancer le processus d'inscription des électeurs, le CEP aurait dû lancer un processus d'épuration et d'actualisation de la liste des électeurs du pays de concert avec l'Office Nationale d'Identification (ONI) et la Direction des Archives Nationales.

Lors des joutes électorales de l'année 2016, on n'avait pas pu épurer la liste nationale des électeurs. Pourtant, le tremblement de terre de 2010 avait fait environ 300 000 morts, sans oublier les autres décès enregistrés dans le pays. C'est-à-dire que sur les 500 000 votes obtenus par le candidat à la présidence Jovenel Moïse, peut-être qu'il y avait 200 000 votants-morts.

Ces mêmes morts de 2010 à 2026 sont encore des électeurs potentiels. Pour résoudre ce problème, ce n'est pas le processus d'inscription des électeurs qu'on devrait lancer, mais plutôt le processus d'actualisation de la liste des électeurs entre le CEP, l'ONI et les Archives nationales. L'inscription des électeurs risque de diminuer le taux de participation de la population dans les prochaines élections. D'ailleurs, les adresses des bureaux d'inscriptions des électeurs ne sont pas bien connues, ni à la portée des électeurs.

Par contre, pour les 1,5 à 2 millions de déplacés internes, le CEP peut lancer un processus de confirmation d'adresse de

vote à leur intention, à travers une application virtuelle par WhatsApp, par email ou par appel téléphonique. On n'a pas à demander aux citoyens de se déplacer pour se faire inscrire sur la liste des électeurs. C'est l'ONI qui doit transmettre la liste des électeurs au CEP. Demander aux électeurs d'aller se faire inscrire dans des bureaux d'inscription est un faux mouvement. Cela va avoir une conséquence négative sur le taux de participation électorale.

Au lieu de rétablir la sécurité dans le pays pour faciliter le bon déroulement des élections 2026, le CEP expose davantage les futurs électeurs à l'insécurité à travers le processus d'inscription des électeurs dans un contexte aussi difficile. Un fait qui prouve que le CEP ne compte pas utiliser les nouvelles technologies d'information et de communication pour avoir un plus grand nombre d'électeurs dans les prochaines élections, voire penser à la participation des Haïtiens de la diaspora.

Ce n'est pas l'inscription des électeurs qui va encourager la population à participer dans les prochaines élections, mais un bon climat de sécurité d'abord, les campagnes électorales des candidats et la campagne de sensibilisation et d'éducation civique durant la période électorale.

Ulysse Jean Chenet

Coordonnateur général du Mouvement Point Final.

(509) 4183 9811/ 4458 0309

Email: jeanchenetulyisse@gmail.com

350 000 Haïtiens en difficulté aux États-Unis d'Amérique

Par Homère L. Jean



Credit/AP/Lynn Sladky

La décision prise par l'administration du président Donald Trump de mettre un terme au *Statut de protection temporaire (Temporary Protected Status – TPS)* dont bénéficient plusieurs centaines de milliers d'Haïtiens vivant aux États-Unis suscite de vives controverses. Il convient de retracer la genèse du Statut de protection temporaire (TPS), un mécanisme juridique et historique du droit américain de l'immigration. Le Temporary Protected Status (TPS) est un régime migratoire créé par le Congrès des États-Unis dans le cadre de l'Immigration Act de 1990. Il est entré en vigueur en 1991. Son objectif est d'offrir une protection temporaire aux ressortissants de pays confrontés à des situations exceptionnelles, telles que :

- une guerre ou un conflit armé;
- une catastrophe naturelle majeure;

- une crise humanitaire ou d'autres circonstances extraordinaires empêchant un retour en toute sécurité.

Le TPS permet à ses bénéficiaires : de résider légalement aux États-Unis pendant la durée de la désignation; d'obtenir un permis de travail; d'être protégés contre l'expulsion. En revanche, le TPS ne constitue pas une voie automatique vers la résidence permanente ni vers la citoyenneté américaine. Il s'agit d'un statut temporaire dont la prolongation dépend des décisions successives du gouvernement fédéral. Il est également important de préciser que les bénéficiaires du TPS ne peuvent être contraints de retourner dans leur pays d'origine tant que les conditions n'y permettent pas un retour sûr. Dans certains cas, comme celui d'Haïti aujourd'hui, la situation s'est même considérablement aggravée.

Depuis quand les Haïtiens bénéficient-ils du TPS?

Les Haïtiens ont obtenu le TPS pour la première fois le 21 janvier 2010, quelques jours après le séisme dévastateur du 12 janvier 2010. Par la suite, le statut a été renouvelé à plusieurs reprises sous les administrations Obama, Trump

(premier mandat) et Biden. En 2021, une nouvelle désignation a été accordée en raison de la détérioration de la situation sécuritaire, politique et humanitaire en Haïti.

Page suivante

Combien de pays ont bénéficié du TPS?

Depuis la création du programme, une vingtaine de pays ont été désignés à un moment ou à un autre. Parmi eux figurent notamment :

- le Salvador;
- le Honduras;
- le Nicaragua;
- Haïti;

- la Somalie;
- la Syrie;
- le Yémen;
- le Soudan du Sud;
- l'Afghanistan;
- le Cameroun;
- l'Ukraine;
- le Venezuela;
- le Liban;

- le Myanmar (Birmanie);
- le Népal;
- l'Éthiopie.

Toutes ces désignations ne sont pas simultanées : certaines prennent fin tandis que d'autres sont accordées en fonction de l'évolution des crises.

Pourquoi le TPS des Haïtiens arrive-t-il à son terme malgré la persistance de la crise en Haïti?

C'est aujourd'hui le cœur du débat politique. L'administration fédérale soutient que :

- le TPS est, par définition, temporaire;
- il ne doit pas devenir un statut permanent;
- les administrations successives disposent d'un large pouvoir discrétionnaire pour renouveler ou mettre fin à une désignation.

À l'inverse, les défenseurs des migrants soulignent que :

- Haïti traverse toujours une crise sécuritaire extrêmement grave;
- les gangs contrôlent une grande partie du territoire national;
- les institutions publiques sont profondément fragilisées;
- le Département d'État américain déconseille toujours les voyages en Haïti.

Ils estiment donc que les conditions ayant justifié l'octroi du TPS demeurent réunies.

Quels États américains soutiennent généralement le maintien du TPS?

Plusieurs États dirigés par des gouverneurs ou des procureurs généraux démocrates ont régulièrement soutenu les bénéficiaires du TPS devant les tribunaux.

Parmi eux figurent notamment :

- la Californie;
- l'État de New York;
- le Massachusetts;
- l'Illinois;
- le Connecticut;
- le New Jersey;
- le Maryland;
- l'État de Washington.

Ces États mettent souvent en avant :

- les besoins de leur économie;
- la pénurie de main-d'œuvre;
- la protection des familles établies depuis longtemps;
- l'intérêt public.

Dans plusieurs affaires, leurs procureurs généraux ont déposé des mémoires (amicus briefs) en faveur des bénéficiaires du TPS. Il convient également de rappeler les manifestations organisées à Springfield, dans l'Ohio, où de nombreux citoyens américains, des élus et des responsables locaux se sont joints aux militants pour exprimer leur soutien au maintien du TPS en faveur des Haïtiens. Selon eux, l'économie de Springfield était en déclin avant l'arrivée des immigrants haïtiens.

À partir de 2024, cette communauté s'est retrouvée au cœur d'une vive controverse politique alimentée par de fausses rumeurs largement relayées sur les réseaux sociaux. En réaction, des habitants, des responsables religieux, des syndicats et des associations locales ont organisé plusieurs rassemblements de soutien aux Haïtiens. Après les décisions récentes concernant le TPS, de nouvelles mobilisations ont dénoncé les risques de séparation des familles et de renvoi vers Haïti.

Lisez Magazine HAITI-ESPOIR

www.magazinehaitiespoir.site

Facebook : Magazine Haïti-Espoir

Phone: +509 34751155/ AIDEZ-NOUS au NATCASH : +(509)5622 0262



La justice fédérale a joué un rôle déterminant. Des tribunaux fédéraux de district ont d'abord suspendu la fin du TPS pour les Haïtiens, estimant que les décisions du gouvernement pouvaient contrevenir au droit administratif américain. Cependant, en 2026, la Cour suprême des États-Unis a autorisé l'administration fédérale à mettre fin au TPS des Haïtiens pendant que les procédures judiciaires se

poursuivaient, estimant que le gouvernement pouvait appliquer sa décision sans attendre l'issue définitive des recours. Cette décision ne signifie pas que tous les arguments juridiques des requérants ont été rejetés, mais elle permet à la fin du TPS de produire ses effets immédiats.

Quelles organisations contestent cette décision devant les tribunaux?

Plusieurs organisations nationales et locales participent aux recours judiciaires, notamment :

- la National TPS Alliance;
- la National Day Laborer Organizing Network (NDLON);
- l'American Civil Liberties Union (ACLU) et plusieurs de ses sections;
- des cliniques universitaires spécialisées en droit de l'immigration;

- diverses organisations haïtiennes de défense des droits des immigrants.

Ces groupes soutiennent que la décision mettant fin au TPS est contraire au droit administratif fédéral, insuffisamment motivée et incompatible avec la réalité de la situation humanitaire en Haïti.

Quelles autorités étatiques sont prêtes à agir?

Les principales autorités ayant manifesté leur soutien sont :

- plusieurs procureurs généraux d'États dirigés par des démocrates;
- certains gouverneurs;
- des municipalités comptant une importante population haïtienne, notamment à New York, à Boston et dans plusieurs villes de Floride.

Leur intervention prend généralement la forme de mémoires *d'amicus curiae*, d'un soutien aux recours intentés par les organisations de défense des immigrants ou d'actions administratives visant à limiter les conséquences locales de la fin du TPS.

En résumé

Le TPS des Haïtiens est devenu bien plus qu'un simple mécanisme de protection temporaire. Depuis sa création à

la suite du séisme de 2010, il se trouve au croisement du droit de l'immigration, des choix politiques des administrations successives, des interventions des tribunaux fédéraux et de la réalité persistante de la crise haïtienne.

Les décisions récentes de la Cour suprême ont renforcé le pouvoir de l'exécutif en matière de TPS, tandis que les organisations de défense des migrants, plusieurs États fédérés et de nombreux élus continuent de contester la fin de cette protection au regard de la gravité de la situation humanitaire en Haïti.

Homère L. Jean
Floride, jeudi 6 août 2026



Élections en Haïti :

Entre urgence démocratique et réalité sécuritaire

Par Sonet St-Louis



Photo ONU/ Sophia Paris.

Ce dimanche, j'étais dans une église protestante située à la rue Saint-Michel, à Montréal pour assister, comme d'habitude, à la prédication du jour. Le pasteur qui prêchait était originaire d'Haïti. Dans son message, faisant référence à son église, il a déclaré que les portes de celle-ci étaient fermées, mais que la parole de Dieu continuait à être annoncée. Je me suis immédiatement demandé : de quelle parole parlait-il ?

L'Évangile, tel que je le comprends, est fondé sur la justice, la vérité et l'amour. Ces valeurs constituent les piliers et les reflets parfaits du caractère de Dieu et de Sa Sainte Parole. La justice de Dieu est indissociable de l'équité, principe fondamental permettant de corriger les injustices dans la société ; la vérité affranchit le peuple, tandis que l'amour est cette affection parfaite pour les hommes, caractérisée par une absence totale d'intérêt personnel.

Si ces valeurs, qui imprègnent toute mon existence, étaient réellement celles défendues par nos pasteurs, prêtres et évêques d'Haïti, 98 % d'entre eux auraient été massacrés ou jetés en prison. S'ils sont libres de leurs mouvements, ce n'est pas nécessairement parce que Dieu les protège du mal, mais aussi parce que leur prédication ne dérange pas.

Elle reproduit trop souvent l'idéologie dominante, valide l'ordre établi et évite toute remise en question des structures de gouvernance en place.

Pourtant, dans la société haïtienne, tant de dérives, d'injustices restent à dénoncer : l'iniquité, la falsification de la vérité, la violence et le mépris de l'autre. Face à de tels maux, quelle action concrète mène l'Église ?

L'espérance des vrais serviteurs de Dieu naît souvent après une période de douleur. Si pasteurs et prêtres ne sont jamais inquiétés ni persécutés en raison de leur engagement en faveur de Jésus et de leur défense de la justice, de la vérité et de l'amour, il faut alors s'interroger. Leur message risque de ne plus refléter celui de Dieu, mais de s'accommoder de l'ordre établi.

Si les églises, les universités, les industries et les commerces sont fermés en Haïti, c'est aussi parce que les fondements mêmes de la société haïtienne ont été profondément ébranlés. Nous avons trop longtemps détourné le regard devant les abus, les tromperies, le vol des grands et les divisions. Le silence et l'indifférence d'une partie de nos responsables religieux ont contribué à cette situation, et aujourd'hui nous en payons le prix fort.

Dans quel état se trouvent les locaux de l'Église méthodiste de la rue de l'Enterrement, de la Première Église baptiste de la rue de la Réunion, de la Deuxième Église baptiste sur la route de Delmas, de l'église du pasteur Sénopha, de l'Église du Nazaréen de Bel-Air, de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours de Bel-Air ou encore de la grande cathédrale de Port-au-Prince, pour ne citer que celles-là ? Nombre de ces édifices ont été ravagés ou pillés par des gangs armés.

Qu'en est-il des bâtiments abritant les facultés de droit, de médecine, d'agronomie, des sciences ou encore l'École normale supérieure ? Eux aussi ont subi les conséquences de l'insécurité et des violences.

Le constat est tout aussi préoccupant pour le Palais de justice, le Palais législatif et le Palais national. L'environnement immédiat où siègent les trois grands pouvoirs de l'État est aujourd'hui profondément marqué par l'emprise des groupes armés. C'est dans ce contexte que l'on nous annonce la tenue d'élections générales dans le pays.

Le recours aux urnes constitue, par principe, une voie démocratique fondamentale. Mais, dans les circonstances actuelles, il ne saurait devenir une échappatoire permettant à certains acteurs politiques de rechercher une protection judiciaire ou politique pour échapper à leurs responsabilités.

Trois départements du pays — l'Ouest, l'Artibonite et le Centre, regroupant le plus grand nombre d'électeurs du pays — sont fortement affectés par le contrôle ou l'influence des groupes armés. Comment, dans ces conditions, élire un président de la République sans garantir un vote réellement libre aux citoyens ? Si rien ne change, les chefs de groupes armés risquent de devenir de véritables grands électeurs, capables de peser sur le choix du prochain président.

Et où les nouveaux élus vont-ils siéger ?

Nous vivons une honte profonde. C'est l'échec de la pensée à tous les niveaux de la société haïtienne qui nous a conduits à cette chute. L'incapacité des élites intellectuelles, religieuses et économiques à penser une Haïti moderne, ainsi que leur refus de regarder la réalité en face, risquent de conduire notre pays, dans les mois à venir, vers une catastrophe plus grande encore. Notre défaite est avant tout intellectuelle. Elle précède notre défaite politique et sociétale. Le pouvoir actuel paraît mal préparé et risque, par conséquent, d'être incapable d'offrir au pays les élections libres, crédibles et sécurisées que la population attend.

Alors, que faire ?

La diaspora haïtienne pourrait constituer une partie de la solution. Elle représente une force essentielle pour l'avenir du pays grâce à son soutien financier, à ses compétences et à son savoir-faire. Une participation politique plus directe de la diaspora, aux côtés des Haïtiens de l'intérieur qui luttent désespérément pour changer les choses, serait souhaitable afin de contribuer au redressement de la barque nationale.

Une mobilisation générale de la diaspora pourrait aider à remettre en cause ce système qui menace de se reproduire à travers les élections annoncées. Il faudrait une action concertée et transnationale des Haïtiennes et des Haïtiens vivant hors du pays, autour d'un objectif politique commun.

Des démarches diplomatiques devraient également être envisagées afin de faire comprendre aux puissances occidentales qui exercent une influence certaine en Haïti que des élections organisées dans de telles conditions seraient extrêmement difficiles à rendre crédibles. Il nous faut quelque chose de plus, une initiative exceptionnelle, pour aider Haïti à sortir de cette situation.

Une élection organisée sous l'emprise des gangs ne peut engendrer qu'une démocratie de la crasse et de la misère. Pour contribuer à l'éviter, la diaspora haïtienne doit être prête à mobiliser ses ressources matérielles, économiques, intellectuelles et financières au service des initiatives locales de transformation.

C'est précisément à ce niveau que l'on attend que l'Église, ou plutôt les Églises haïtiennes, agissent comme des catalyseurs de transformation, en favorisant la rédemption de notre nation, le renouveau spirituel et moral, l'éveil des consciences et l'engagement citoyen face à la dérive actuelle.

C'est en accompagnant les fidèles sur la voie de la justice, de la vérité et de l'amour que nos Églises pourront véritablement revenir à l'essence même du message de Dieu.

Sonet Saint-Louis. Av

- Professeur de droit constitutionnel et de méthodologie avancée de la recherche juridique à la Faculté de droit et des Sciences économiques de l'Université d'État d'Haïti

- Professeur de philosophie Université du Québec à Montréal

Canada, 3 août 2026

sonet.saintlouis@gmail.com

Tel 2635580083/44073580



L'avenir d'Haïti : une responsabilité nationale fondée sur une vision de long terme et une gouvernance exemplaire

Par Yves Junior VANCOL, Ing.



Depuis plusieurs décennies, Haïti bénéficie de l'appui de la communauté internationale, des partenaires techniques et financiers ainsi que de multiples mécanismes de coopération bilatérale et multilatérale. Ces interventions ont permis de financer des projets dans des secteurs stratégiques tels que la santé, l'éducation, les infrastructures, l'environnement, la sécurité alimentaire et le renforcement institutionnel. Cependant, malgré l'importance de ces appuis, les résultats demeurent limités au regard des défis structurels auxquels le pays est confronté. Ce constat met en évidence une réalité fondamentale : le développement durable d'une nation ne peut être importé. Il doit être conçu, porté et consolidé par les citoyens, les institutions et les dirigeants du pays eux-mêmes.

Ainsi, l'avenir d'Haïti ne dépend pas principalement de l'aide internationale, des partenaires techniques et financiers ou de la coopération extérieure. Ces instruments constituent des leviers d'accompagnement indispensables, mais ils ne sauraient remplacer la responsabilité nationale,

le leadership politique et la capacité institutionnelle de l'État. Le véritable moteur du développement réside dans la capacité des Haïtiennes et des Haïtiens à construire une vision commune et partagée de l'avenir du pays. Cette vision doit être traduite dans un Plan national de développement à très long terme, dépassant les cycles électoraux, afin d'assurer la continuité des politiques publiques grâce à des programmes permanents, évalués régulièrement et adaptés aux réalités nationales.

Cette vision stratégique devrait s'appuyer sur plusieurs piliers fondamentaux :

- le contrôle effectif de l'ensemble du territoire national par l'État ;
- la protection des vies, des biens et des infrastructures stratégiques ;
- la libre circulation des personnes, des biens et des services sur tout le territoire ;
- la stabilité politique, gouvernementale et institutionnelle ;
- le renforcement de l'État de droit, de l'indépendance de la justice et de la sécurité juridique ;

Suite page suivante

- la lutte systématique contre la corruption, la contrebande, la fraude fiscale, le blanchiment de capitaux et toutes les formes de criminalité économique ;
- une gestion transparente, responsable et performante des ressources publiques fondée sur la redevabilité.

Sur le plan économique, plusieurs réformes structurelles apparaissent indispensables. L'élargissement de l'assiette fiscale et une augmentation progressive de la pression fiscale vers un niveau avoisinant 10 % du produit intérieur brut permettraient d'accroître les ressources internes de l'État. Ces ressources devraient être investies prioritairement dans les infrastructures, l'éducation, la santé, la sécurité, la protection de l'environnement et les services publics essentiels.

Parallèlement, les politiques publiques devraient viser une croissance économique soutenable de l'ordre de 5 % par an, accompagnée d'une maîtrise durable de l'inflation, d'une stabilité macroéconomique et d'un environnement propice à l'investissement productif. L'amélioration du climat des affaires, le respect des contrats, la sécurité des investissements et la prévisibilité des politiques publiques favoriseraient l'augmentation des investissements directs étrangers ainsi que la mobilisation des investissements nationaux.

La réussite de ces transformations suppose toutefois un Pacte national de bonne gouvernance, reposant sur un large consensus entre les pouvoirs publics, les collectivités

territoriales, le secteur privé, la société civile, les universités, la diaspora et les partenaires au développement. Ce pacte devrait définir des objectifs communs, des engagements mesurables et des mécanismes permanents de suivi et d'évaluation, garantissant la continuité de l'action publique au-delà des changements de gouvernement.

Cette approche rejoint les principes promus par les Objectifs de développement durable des Nations Unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'OCDE, qui soulignent que la qualité des institutions, la stabilité politique, la transparence, la responsabilité publique et l'efficacité de la gouvernance constituent les principaux déterminants du développement durable.

En définitive, l'avenir d'Haïti dépend avant tout des Haïtiennes et des Haïtiens eux-mêmes. Aucune aide internationale, aussi importante soit-elle, ne peut remplacer une nation unie autour d'une vision commune, d'institutions fortes, d'une gouvernance responsable et d'un engagement collectif en faveur de l'intérêt général. La coopération internationale demeure un partenaire stratégique ; elle ne peut cependant produire des résultats durables que lorsqu'elle s'inscrit au service d'un projet national clairement défini, porté par un leadership responsable et soutenu par l'ensemble de la société haïtienne.

Yves Junior VANCOL Ing



HAITI-ESPOIR :

IDENTIFIER LES PROBLÈMES ;

DÉTERMINER LEURS CONSÉQUENCES ;

RECHERCHER LEURS CAUSES ;

SENSIBILISER LES GENS ;

ET LES MOBILISER AUTOUR DES SOLUTIONS !

GÉNÉRIQUE	
Directeur Général : Me. Jean Hénoc Faroul	Promotion Alex Calas
Rédacteur en chef Me Jean Hénoc Faroul	Reporter Thomas Goldy
Secrétaire de Rédaction Me. Jean Hénoc Faroul	Responsable de publicité Ing. Yves Junior Vancol
Rédaction Mutchi Obas Alex Calas Ing. Yves Junior Vancol Me Manfred Siméon Me Jean Hénoc Faroul Bernadel Joseph Jean Gustave Molin Martine Milard Homère L. Jean Moïse Charles	Correspondant à Miami Homère L. Jean
	Correspondant à New York Jean Gustave Molin
	Correspondante à Paris Martine Milard
	Marketing et distribution Jean Eudes Pierre Jean
	Gestionnaire du site Moïse Charles
	Art graphique Alexis Jean Billy

Haïti face à l'urgence écologique : Choisir entre restaurer l'effondrement ou protéger les derniers bastions de résilience

Par Yves Junior VANCOL, ing.



Un territoire au bord de la rupture écologique :

La situation environnementale d'Haïti atteint aujourd'hui un niveau critique qui exige des décisions stratégiques fondées sur la science, la planification et une vision nationale de long terme. La dégradation avancée des bassins versants, la perte progressive de la couverture végétale, l'érosion accélérée des sols et l'effondrement de nombreux écosystèmes placent le pays devant un choix historique. Selon plusieurs analyses environnementales, une grande partie des bassins versants haïtiens est fortement dégradée : environ trois quarts seraient

totalement dégradés, tandis que le quart restant présenterait encore un niveau de fonctionnalité écologique partielle.

Face à cette réalité, une question fondamentale se pose : L'État doit-il concentrer ses efforts sur la restauration des 3/4 des territoires totalement dégradés ou prioriser la réhabilitation et la protection du 1/4 encore partiellement fonctionnel ? Cette décision ne peut pas être guidée uniquement par des considérations politiques ou émotionnelles. Elle doit être basée sur la disponibilité financière, les connaissances scientifiques, les priorités écologiques et la capacité réelle de mise en œuvre.

1. Une urgence qui impose des choix scientifiques

La restauration écologique d'un territoire fortement dégradé représente un défi immense. Elle nécessite des investissements importants, des décennies d'efforts continus et une combinaison d'approches : reboisement adapté, restauration des sols, gestion intégrée des bassins

versants, protection des sources d'eau, développement de pratiques agricoles durables et implication des communautés locales. À l'inverse, les zones encore partiellement fonctionnelles représentent des espaces stratégiques qu'il faut absolument préserver avant qu'ils ne

subissent le même processus de destruction. La science environnementale démontre souvent qu'il est plus efficace et moins coûteux de prévenir la dégradation d'un écosystème encore fonctionnel que de tenter de reconstruire un système écologique complètement détruit. Ainsi, la stratégie nationale ne devrait probablement pas opposer les deux approches, mais établir une hiérarchisation :

- Protéger immédiatement les zones encore résilientes ;
- Restaurer progressivement les zones fortement dégradées selon leur importance écologique, hydrologique et économique.



Dégradation très avancée, presque irréversible.



2. L'objectif national : reconstruire une couverture végétale et forestière durable

Un territoire équilibré devrait maintenir une proportion importante d'espaces boisés et végétalisés afin de préserver les ressources en eau, la biodiversité, les sols et la stabilité climatique. Dans le cas d'Haïti, une cible souvent évoquée est d'environ 30 % du territoire sous couverture forestière ou végétale durable, ce qui représente environ 832 500 hectares. Cependant, atteindre cet objectif ne signifie pas simplement planter des arbres. La restauration écologique doit intégrer :

- la régénération naturelle des écosystèmes ;
- la protection des forêts existantes ;
- la restauration des sols agricoles ;
- la gestion durable des ressources en eau ;
- la création d'espaces protégés efficaces ;
- le développement d'une agriculture compatible avec la conservation.

Le véritable défi n'est donc pas seulement de planter, mais de reconstruire un système écologique productif et résilient.

3. L'absence d'une vision stratégique : un obstacle majeur

Aujourd'hui, beaucoup d'observateurs constatent que les interventions environnementales restent souvent limitées à des projets isolés, dispersés et sans articulation nationale claire. Des initiatives ponctuelles peuvent démontrer une volonté politique, mais elles ne suffisent pas à inverser une crise écologique qui dure depuis plusieurs décennies.

Haïti a besoin de dépasser la logique des actions symboliques pour entrer dans une logique de transformation structurelle :

- une vision nationale claire ;
- des priorités territoriales définies ;
- un calendrier opérationnel ;
- des indicateurs mesurables ;
- une coordination entre institutions.

Sans cette planification, les ressources limitées du pays risquent d'être dispersées sans produire l'impact nécessaire.

4. La réforme institutionnelle : une condition indispensable

La crise environnementale haïtienne n'est pas uniquement une crise écologique. C'est aussi une crise de gouvernance. Avant même les grands investissements financiers, plusieurs réformes essentielles doivent être engagées :

- renforcer les institutions responsables de l'environnement ;
- améliorer les mécanismes de gouvernance territoriale ;
- moderniser les outils de suivi écologique ;

- développer les systèmes d'information environnementale ;
- acquérir des équipements technologiques adaptés ;
- renforcer la formation-action des cadres et acteurs locaux.

Ces actions ne nécessitent pas toujours des budgets gigantesques, mais elles exigent une volonté politique, une coordination et une meilleure utilisation des ressources disponibles.

5. La science et l'innovation doivent guider la reconstruction écologique

La restauration des territoires haïtiens ne peut pas être improvisée. Elle doit être basée sur la recherche scientifique et l'innovation. Les universités, les centres de recherche, les institutions publiques et les organisations spécialisées doivent travailler ensemble pour répondre à des questions fondamentales :

- Quels bassins versants doivent être restaurés en priorité ?

- Quelles espèces végétales sont adaptées aux différents territoires ?
- Quels modèles agricoles peuvent produire tout en protégeant les sols ?
- Quels mécanismes peuvent assurer la participation durable des communautés ?

La connaissance scientifique doit devenir un outil de décision publique.

6. Vers un pacte national pour sauver l'environnement haïtien

La sauvegarde environnementale d'Haïti ne peut pas être l'affaire d'un seul ministère ou d'une seule institution. Elle exige un dialogue permanent entre :

- les institutions de l'État ;
- les collectivités territoriales ;
- les universités ;
- la société civile organisée ;
- les communautés locales ;
- le secteur privé ;
- les partenaires internationaux.

C'est uniquement par une démarche concertée que le pays pourra définir une vision commune et partagée. Un choix historique pour les générations futures Haïti se trouve aujourd'hui devant une responsabilité majeure. Le choix n'est plus entre agir ou ne pas agir : l'inaction représente désormais un risque écologique, économique et social

considérable. La question centrale est plutôt : où investir en priorité et selon quelle stratégie ? Restaurer les 3/4 des territoires fortement dégradés est nécessaire, mais protéger les 1/4 encore fonctionnels est urgent. La sagesse scientifique impose une approche équilibrée : sauvegarder ce qui peut encore être sauvé tout en reconstruisant progressivement ce qui a été détruit.

L'avenir environnemental d'Haïti dépendra de sa capacité à abandonner les interventions dispersées pour adopter une véritable politique nationale de restauration écologique fondée sur la science, la technologie et la gouvernance responsable. Le temps des petites actions isolées doit laisser place au temps des grands choix stratégiques.

Yves Junior VANCOL, Ing
Directeur de l'INARHY



L'Orquesta Brava de La Havane :

Le rythme qui fait vibrer les Caraïbes



La Havane a toujours été la capitale intarissable des rythmes afro-caribéens. Dans ses rues, ses cours et ses salles de danse, la musique n'est pas seulement écoutée : elle est vécue comme une véritable passion. Au sein de cette vaste tradition sonore cubaine – marquée par le *son*, le *mambo*, le *guaguancó* et la *timba* – le concept d'« *orquesta brava* » ou de « *sonido bravo* » représente l'expression ultime de l'énergie, de la virtuosité et de l'improvisation sur scène.

Dans le jargon musical caribéen, qualifier un groupe de « *brava* » n'est pas un simple ornement esthétique ; c'est une affirmation de soi. Une Orquesta Brava à La Havane se distingue par : la puissance de sa section de cuivres : des sections de trompettes et de trombones agressives, précises et parfaitement accordées ; une section rythmique solide : une base de congas, de bongos et de timbales qui soutient un *tumbao* implacable.

Chœurs entraînants et cris improvisés : des chanteurs capables de rivaliser avec la clave et de répondre en temps réel à l'énergie du public dansant. Le style « *bravo* » de La Havane puise directement à plusieurs sources fondamentales : l'élément rythmique, l'influence principale et l'impact scénique. Le son urbain, les sextuors et septuors traditionnels établissent la structure du *tumbao* et le dialogue entre les instruments. La *rumba matancera* et l'*habanera*, le *guaguancó*, le *yambú* et la *colombie* y injectent une énergie percussive et un contrepoint vocal. La *salsa dura* et la *timba*, formes modernes apparues à partir

des années 1970, y ajoutent des harmonies contemporaines, des changements de rythme abrupts (*cuts*) et des solos virtuoses.

Jouer à La Havane impose une exigence que peu de salles au monde imposent : le danseur havanais est le juge ultime. Un grand orchestre fait ses preuves dans des lieux emblématiques comme le Salón Rosado de la Tropical ou les music-halls de Miramar et du centre de La Havane. À La Havane, jouer en rythme ne suffit pas ; si le rythme ne vous prend pas aux tripes et que les cuivres ne font pas vibrer le plafond, l'orchestre n'est pas vraiment grand.

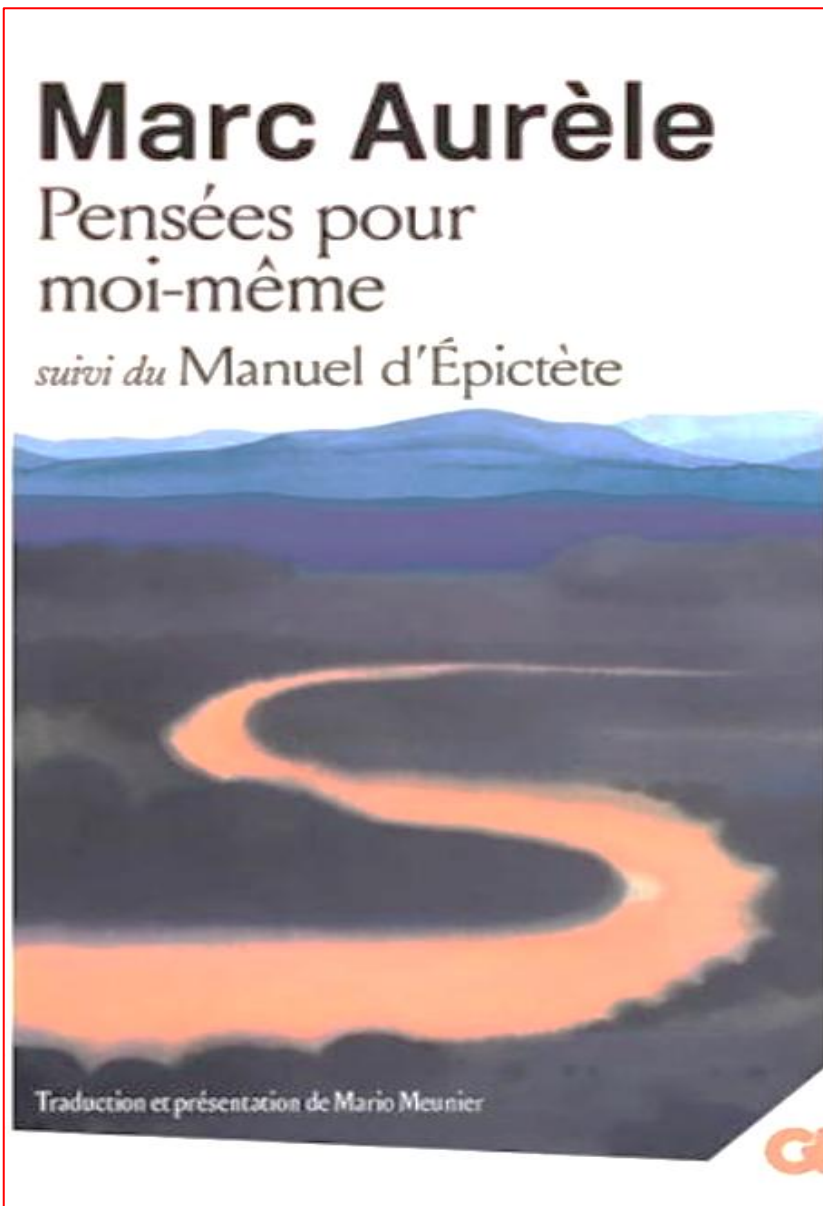
Pour conquérir le public cubain, ces formations utilisent : le *Montuno* étendu : un prolongement dynamique du chœur et des cris de rue où les musiciens repoussent les limites de leur technique ; le *Bloc* ou « *Cut* » : des silences et des accents surprenants, coordonnés par tout l'orchestre, qui mettent à l'épreuve l'agilité des danseurs ; le *Chant de rue* : des paroles ancrées dans le quotidien, l'esprit et l'argot urbain. L'essence de ce style exceptionnel perdure chez les nouvelles générations de musiciens diplômés des écoles d'art cubaines (comme l'ENA et l'ISA). Bien que les genres évoluent et fusionnent avec les tendances urbaines ou jazz, la marque de fabrique de l'Orquesta Brava de La Havane reste indéniable : une discipline instrumentale irréprochable, une énergie rythmique explosive et une connexion viscérale avec l'âme des Caraïbes.

De notre correspondante à Cuba.

Le privilège d'être vivant

De la gratitude stoïcienne à la révolte camusienne

Par Martine Milard



Une citation, deux philosophies

« *Quand tu te lèves le matin, rappelle-toi quel précieux privilège c'est que de vivre, de respirer, d'être heureux et d'aimer.* » Cette citation, souvent attribuée à **Albert Camus**, est en réalité une adaptation libre d'une pensée du philosophe stoïcien **Marc Aurèle**, que l'on trouve dans ses *Pensées pour moi-même*. Son sens philosophique est riche : il nous invite à prendre conscience du miracle ordinaire.

Nous nous réveillons souvent préoccupés par ce qui nous manque : argent, reconnaissance, réussite, difficultés quotidiennes. Cette citation nous invite à inverser le regard. Avant même de penser à nos problèmes, il est essentiel de nous souvenir que nous possédons déjà quelque chose de fondamental : nous sommes vivants.

Respirer, voir la lumière du jour, pouvoir marcher, penser et ressentir sont des réalités si habituelles qu'elles en deviennent invisibles. C'est une invitation à la gratitude. Le mot « privilège » est important : il ne signifie pas que la vie soit toujours facile ou juste, mais rappelle simplement qu'aucun de nous n'a la garantie de vivre demain.

La gratitude consiste alors à reconnaître la valeur de ce qui nous est donné aujourd'hui. Il ne s'agit pas d'un optimisme naïf qui nierait la souffrance, mais d'une attitude intérieure qui consiste à dire : malgré les difficultés, il existe encore quelque chose qui mérite d'être accueilli.

La citation ne s'arrête pas à respirer : l'amour y occupe une place centrale, puisqu'elle se termine par « aimer ». Pour Marc Aurèle comme pour Camus, une vie humaine ne se réduit pas à exister biologiquement. Vivre pleinement, c'est aussi être capable d'aimer : ses proches, la nature, son travail, les idées auxquelles on croit, ou simplement les moments ordinaires de l'existence.

Ce message reste actuel : dans nos sociétés où l'on court après la performance et l'accumulation, cette pensée rappelle une vérité simple — la valeur d'une journée ne dépend pas seulement de ce que nous allons accomplir, mais aussi du fait que nous avons la possibilité de la vivre. « *Avant de demander davantage à la vie, prenons un*

instant pour reconnaître ce qu'elle nous offre déjà : le souffle, la conscience, la possibilité d'aimer et de recommencer une nouvelle journée. »

C'est sans doute ce qui explique pourquoi cette phrase traverse les siècles : elle nous invite moins à posséder davantage qu'à être davantage présents à ce que nous avons déjà — à relativiser, aussi, en nous souvenant que dans certains pays du monde des êtres humains vivent avec presque rien, dans des climats d'insécurité où les droits humains sont bafoués ou inexistantes, où les besoins primaires ne sont pas satisfaits à cause de la guerre ou de l'instabilité politique. Et pourtant, malgré tout, ces personnes tiennent bon, dans une résilience admirable.

Page suivante



Albert Camus

Selon Camus, la vie humaine fait face à l'absurde : le contraste entre notre besoin de sens et le silence d'un monde qui n'en offre pas. Pourtant, face à ce constat, il ne tombe pas dans le désespoir. Il propose la révolte. Vivre pleinement, profiter du monde sensible — le soleil, la mer, l'amour — et trouver de la joie dans l'existence quotidienne est, selon lui, la meilleure façon de triompher de l'absurde.

L'avoir et l'être

Pour nos deux philosophes, chercher le bonheur uniquement dans la possession de biens matériels est une illusion. Pour Marc Aurèle, les possessions matérielles font partie des « choses extérieures » : vouloir y trouver le bonheur est risqué, car nous pouvons les perdre à tout moment. La vraie richesse réside dans la maîtrise de soi et la paix intérieure. Pour Camus, l'accumulation de biens est souvent une tentative de meubler le vide existentiel et de fuir l'Absurde ; le vrai bonheur réside plutôt dans l'intensité de la présence au monde : ressentir le soleil, aimer, être pleinement conscient de l'instant présent.

Erich Fromm oppose ainsi deux manières de vivre : le mode de l'avoir et celui de l'être. Selon lui, une société qui ne valorise que la possession finit par rendre les individus insatisfaits, car on ne possède jamais assez. À l'inverse, l'être se nourrit de ce que l'on développe en soi : la connaissance, l'amour, l'amitié, la générosité, la sagesse. Ce n'est pas une utopie de croire que le bonheur n'est pas dans la possession — c'est une exigence. Les biens matériels sont nécessaires pour vivre dignement, mais ils ne suffisent

Rapprocher cette idée de la philosophie de Camus crée un dialogue fascinant entre deux visions de l'existence. Le stoïcisme de Marc Aurèle est le fruit d'une prise de conscience quotidienne : pour les stoïciens, se rappeler la chance d'être en vie permet de cultiver la gratitude, de surmonter les tracasseries inutiles et de se concentrer sur ce qui dépend de nous.

Même si ces mots ne sont pas de Camus, celui-ci partage une passion ardente pour l'existence. Dans *Le Mythe de Sisyphe*, à travers sa philosophie de l'absurdisme, il explique que même si le monde n'a pas de sens intrinsèque (l'Absurde), la réaction de l'humain doit être de vivre pleinement, d'aimer et d'embrasser le monde sensible avec intensité. Mettre en face-à-face la gratitude stoïcienne et la révolte exubérante de Camus — qui entre en résonance avec Marc Aurèle tout en gardant sa spécificité — permet de trouver un équilibre, un exercice mental pour traverser les obstacles de la vie sans sombrer.

Marc Aurèle, lui, contemple la vie comme une manifestation de l'ordre universel, le Logos. Il éprouve une gratitude rationnelle et sereine, car ce que la vie lui offre s'inscrit dans l'harmonie du Cosmos dont il fait partie : « *Je suis reconnaissant d'être à ma place dans cet univers ordonné.* » Camus, de son côté, pourrait dire : « *Le monde n'a pas de sens, mais la vie est magnifique, alors je vis pleinement !* »

pas à donner un sens à la vie. Nous avons peu à peu remplacé la question « Qui es-tu ? » par « Que possèdes-tu ? ». Nous admirons plus facilement la réussite visible que les qualités invisibles.

Pourtant, ce qui demeure d'un être humain après son passage sur terre n'est pas le montant de son compte bancaire, mais l'amour qu'il a donné, les vies qu'il a touchées, les valeurs qu'il a incarnées. Posséder procure un plaisir réel, mais souvent éphémère. Être procure une joie plus profonde, parce qu'elle ne dépend pas entièrement des circonstances extérieures : on peut perdre sa fortune, mais personne ne peut nous enlever notre intelligence, notre courage ou notre capacité à aimer. Le paradoxe de notre époque est que nous possédons davantage tout en nous sentant parfois plus pauvres intérieurement. Nous avons multiplié les moyens de vivre sans toujours apprendre à vivre. Le danger n'est donc pas de posséder, mais de devenir l'esclave psychologique de ce que l'on possède, en laissant les projections futures hypothéquer le présent — en vivant dans le « je serai heureux quand... » plutôt que dans

le « je suis présent aujourd'hui ». Camus écrivait dans *L'Été* : « *La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent.* » Prendre conscience de la finitude — se rappeler que l'on arrive et repart les mains vides —

L'herbe n'est pas plus verte ailleurs

Nous avons souvent tendance à croire que l'herbe est plus verte dans le jardin du voisin, parce que nous regardons nos difficultés de près et ses réussites de loin. Nous connaissons nos blessures, nos doutes, nos manques — mais nous ignorons le prix qu'il a fallu payer pour obtenir ce que l'autre possède. Il est temps de cesser de comparer les vies pour commencer à habiter pleinement la sienne. Le bonheur n'est pas seulement dans ce qui nous manque, mais aussi dans ce que nous oublions de regarder. Celui qui passe sa vie à contempler le jardin des autres ne trouve jamais le temps d'arroser le sien. Il faut accepter qu'aucune existence n'est parfaite : derrière chaque sourire se cachent

Ce que nous laissons derrière nous

Le bonheur n'est pas l'ennemi de la possession. Il en devient le prisonnier lorsqu'il en dépend exclusivement. Il est normal de désirer une vie confortable et de poursuivre ses projets. Le danger apparaît lorsque nous remettons notre bonheur à demain, en nous disant : « *je serai heureux quand j'aurai davantage.* » Le bonheur commence souvent quand nous remplaçons cette phrase par une autre : « *Je possède déjà des raisons d'être heureux aujourd'hui, et je peux continuer à construire demain.* »

L'être donne un sens à l'avoir ; l'avoir ne donnera jamais, à lui seul, un sens à l'être. La sagesse consiste à se poser

permet de remettre l'accumulation matérielle à sa juste place, sans tomber dans l'anxiété, et de choisir le confort sans l'attachement.

des combats invisibles. L'herbe n'est pas plus verte ailleurs — elle est verte là où elle est entretenue avec patience, gratitude et attention.

Le privilège n'est pas d'avoir plus que les autres, mais de savoir reconnaître ce que la vie nous confie déjà : un souffle de vie, une nouvelle journée, et la possibilité d'en faire quelque chose de beau. Selon les stoïciens, la richesse ne consiste pas à posséder de grands biens, mais à avoir peu de besoins. Cultiver la gratitude n'empêche pas d'avoir des ambitions ; cela permet simplement de savourer les joies du présent.

chaque soir cette question : aujourd'hui, ai-je davantage possédé, ou ai-je davantage vécu ?

Le jour où la réponse sera « j'ai aimé, j'ai appris, j'ai aidé, j'ai ri, et j'ai été pleinement présent et reconnaissant envers la vie » — alors cette journée n'aura pas été perdue.

Soyons dans la gratitude pour la plus grande des richesses : le souffle de vie.

Martine Milard
Paris, France



HAITI-ESPOIR :
IDENTIFIER LES PROBLÈMES ;
DÉTERMINER LEURS CONSÉQUENCES ;
RECHERCHER LEURS CAUSES ;
SENSIBILISER LES GENS ;
ET LES MOBILISER AUTOUR DES SOLUTIONS !

GÉNÉRIQUE	
Directeur Général : Me. Jean Hénoc Faroul	Promotion Alex Calas
Rédacteur en chef Me Jean Hénoc Faroul	Reporter Thomas Goldy
Secrétaire de Rédaction Me. Jean Hénoc Faroul	Responsable de publicité Ing. Yves Junior Vancol
Rédaction Mutchi Obas Alex Calas Ing. Yves Junior Vancol Me Manfred Siméon Me Jean Hénoc Faroul Bernadel Joseph Jean Gustave Molin Martine Milard Homère L. Jean Moïse Charles	Correspondant à Miami Homère L. Jean
	Correspondant à New York Jean Gustave Molin
	Correspondante à Paris Martine Milard
	Marketing et distribution Jean Eudes Pierre Jean
	Gestionnaire du site Moïse Charles
	Art graphique Alexis Jean Billy



DELIVRANS

— GWROUPMAN POLITIK AYISYEN —

ANGAJMAN • SOLIDARITE • JISTIS • PWOGRE

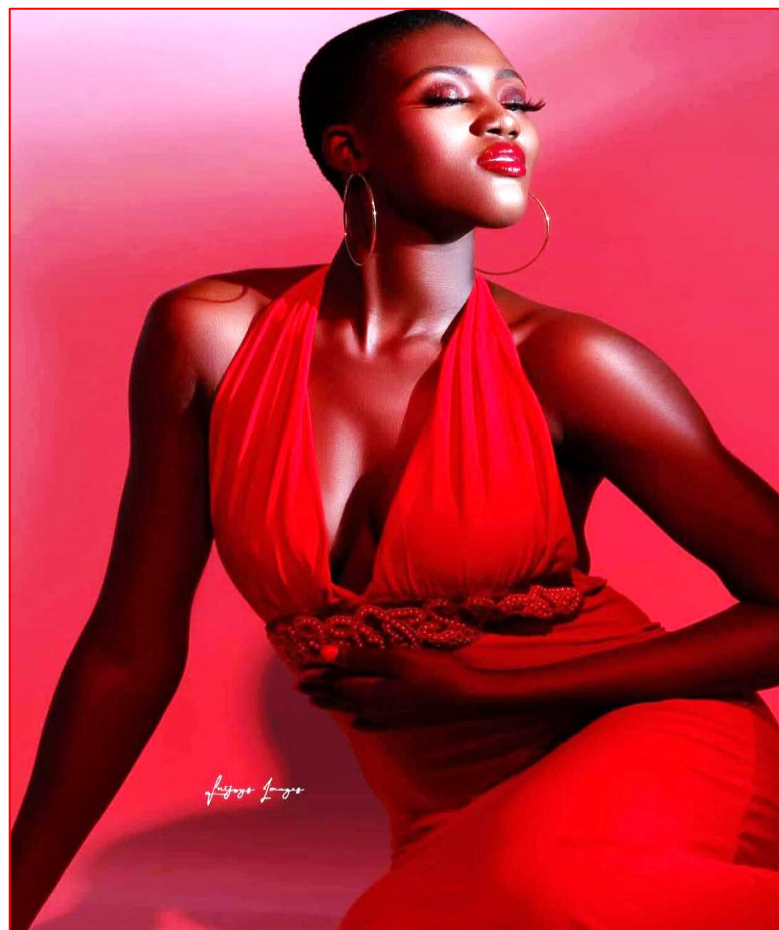
LISTE DES PARTIS POLITIQUES CONSTITUANT LE GROUPEMENT POLITIQUE « DELIVRANS »

1	Inisyativ pou Devlope Ayiti (IDA)	EXIUS Pierre Franky
2	LÒD DEMOKRATIK. (LÒD)	Jean Renel Senatus
3	Ansanm Pou Jistis ak Pwogrè Ayiti (ANSANM)	Kely C. Bastien Président
4	Union des Forces Progressiste Haïtiennes (UFPHA)	GERMAIN Ambroise Jeaninne
5	Union des Démocrates pour la Libération d'Haïti (UDELH)	GENE Barthelemy
6	La Voie de l'Esperance d'Haïti (LAVEH)	CHERY Fritsnel
7	Regwoupman Sitwayen Pou Espwa (RESPE)	DESCORBETH Jean Marie
8	RANAVODELA	PIERRE Joseph Alexandre
9	Lumière d'Haïti	BOZILE Vènel
10	Patriyot Natif Natal (PNN)	Ignace Saint-Fleur

Ansanm pou delivrans Ayiti

Rebecca Attiogbe ex-Miss Grand International Ghana 2026

Age: 25 ans. Hauteur: 5 pieds10.5 pouces. Profession: mannequin et conductrice de poids lourd.





De gauche à droite: Faith Porter et Rebecca Attiogbe, deux Miss Ghana.





Conseil Electoral Provisoire

Réf.: CEP / DC / 033-2526

NOTE DE PRESSE

PROLONGATION DU DÉLAI D'ENREGISTREMENT DES GROUPEMENTS POLITIQUES

Le Conseil électoral provisoire (CEP), dans le souci d'encourager le plus grand nombre de partis politiques à se grouper, puis à se regrouper et étant dans le délai imparti par le calendrier électoral, accorde, à cet effet, les prolongations de délais suivants :

1. **Formation des groupements de partis politiques : du 4 au 6 août 2026**
2. **Publication de la liste définitive des groupements de partis politiques agréés : le 8 août 2026**

La période d'enregistrement des regroupements politiques demeure inchangée : du 10 au 14 août 2026.

Le Conseil électoral provisoire réaffirme son engagement à conduire le processus électoral de manière inclusive et impartiale, dans le strict respect des principes d'indépendance, de transparence, d'intégrité et de responsabilité démocratique.

Fait au siège central du Conseil électoral provisoire, Pétion-ville, le 03 août 2026.

Pour authentification : (509) 4420 – 6006



72, Rue des Capteurs, Pétion-ville

FESTIVAL "CROP OVER" 2026 DE LA BARBADE



L'édition 2026 du festival *Crop Over* de la Barbade s'est tenue du 3 juillet au 4 août dans la capitale, Bridgetown. Elle comprend les activités suivantes :

- Le **'Pic-O-De-Crop Final'** : avec les grands chanteurs et artistes de calypso, une musique populaire de la Caraïbe Orientale, particulièrement de Trinidad-et-Tobago.
- Le **'Foreday Morning Jam'** : avec des mascarons se teintant de peinture et de boue.
- Le **'Bridgetown Market'** : une foire alimentaire et artisanale.
- Le **'Grand Kadooment Day'** : Le défilé carnavalesque avec les fanfares sur le *Spring Garden Highway*.
- Le **'Cohobblot'** : des représentations sur podium avec des artistes de Barbadiens.

Le festival *Crop Over* de la Barbade remonte au XVII^e siècle. Il célèbre la fin officielle de la saison de la canne-à-

sucre (la zafra), la principale plantation agricole du pays. La Barbade est le royaume du rhum. C'est l'un des événements les plus populaires et colorés des Caraïbes. Il propose une multitude de fêtes et autres festivités du crépuscule à l'aube, des marchés d'artisanat, des foires culinaires et bien plus encore.

Ancienne colonie anglaise, la Barbade a accédé à l'indépendance en 1966. Sa population est estimée à environ 280 mille habitants pour une superficie de 430 km². C'est le pays de la célèbre chanteuse hip-hop **Rihanna**. Les Barbadiens sont principalement des Afro-caribéens (~92%), des métis (3.1%), des Hispaniques ou latinos, des Asiatiques (Hindous, Syriens, Libanais, etc.), des Blancs (~2.7 %), et des Amérindiens (1.3%) et Asiatiques (0.5%) : Indiens, Syro-Libanais. Le pays se situe dans l'extrême pointe de Caraïbe orientale, à l'est de **St-Vincent et Grenadines**. On y parle l'anglais et le créole local (le Bajan).

QUELQUES PHOTOS DU FESTIVAL



La chanteuse barbadienne



La municipalité de Port-au-Prince au travail





HAITI-ESPOIR



“HAITI-ESPOIR” est une revue hebdomadaire de l’actualité nationale et internationale, qui analyse de manière scientifique et indépendante les faits majeurs de la vie économique, politique, sociale et culturelle d’Haïti et du Monde. La finalité, c’est d’apporter sa pierre à la reconstruction d’Haïti, ce pays fondé en 1804 au terme de la lutte menée par les grands émancipateurs Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines et le “libertador” Alexandre Pétion, et qui se trouve aujourd’hui au fond de l’abîme.

Nos articles et réflexions sont rédigés par de vrais professionnels des sciences sociales et humaines, toujours guidés par l’éthique, la neutralité et l’objectivité. Ce qui rend le travail ardu, austère, mais de qualité. La facilité passe, mais l’austérité demeure.

Nous partageons le magazine online et des fois en dur gratuitement à un large public qui a fini par nous adopter. Chaque semaine notre lectorat attend impatiemment la dernière parution de **“HAITI-ESPOIR”** qui informe et éduque. Et nous prenons bien soin de ne pas leur fausser compagnie, peu importe les difficultés.

Si vous aimez notre travail ; encouragez-nous ! Votre aide nous permettra de faire encore plus : mieux vous informer, mieux vous aider à comprendre les dessous des événements qui affectent votre vie quotidienne. Ceci est assez important ! << *Felix, qui potuit rerum cognoscere causas !*>> << *Heureux, celui qui a pu pénétrer la raison des choses.*>>, dit la langue de Virgile.

Compte en Gourde de “HAITI-ESPOIR” : 4260-000410.

Compte en USD de “HAITI-ESPOIR” : 4261-000169.

Banque Nationale de Crédit ou BNC.

Merci !